La concordance des nomenclatures SERAFIN-CIF (adaptation)

SERAFIN	CIF	-	-
-	d6. LA VIE DOMESTIQUE	-	-
1.3.2.1	d610 Acquérir un endroit pour vivre	-	-
1.3.2.1	d620 Acquisition de biens et services (commerces, etc.)	-	-
1.3.2.1	d630 Préparation des repas (cuisine etc..)	-	-
1.3.2.1	d640 Faire des travaux ménagers (nettoyage de maison, linge de vaisselle lavage, repassage, etc..)	-	-

“La composante de niveau 3 (1.3.2) Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques se décline en 2 composantes de niveau 4 comme suit :

- 1.3.2.1 – Besoins pour vivre dans un logement
- 1.3.2.2 – Besoins pour accomplir les activités domestiques

1.3.2.1 – BESOINS POUR VIVRE DANS UN LOGEMENT

Cette composante de niveau 4 traite de la vie dans un logement, dans un lieu d’hébergement.

Le logement ou l’hébergement est entendu comme individuel ou collectif. Il peut s’agir des besoins en lien avec la vie dans un logement individuel (en location, en sous-location, en co-location, en tant que propriétaire…), dans un logement adapté, accompagné ou toute forme de logement intermédiaire, ou dans un établissement, qu’il s’agisse d’un hébergement collectif, semi-collectif, individuel…

DESCRIPTION :

Besoins pour avoir un lieu d'hébergement.

Il s’agit des besoins pour acquérir un logement, pour le conserver, pour le meubler. Cela recouvre donc par exemple le fait de rechercher un logement adapté à sa situation, faire des visites, payer son loyer, l’assurance correspondante.

Besoin pour vivre seul dans un logement.

Il s’agit des besoins en lien avec le fait d’habiter un logement : le maintenir en l’état ou l’améliorer, faire toutes les démarches nécessaires à la gestion locative ou assurer son rôle de propriétaire occupant.

CODES CIF CORRESPONDANTS (OMS, 2001) :

La composante de niveau 4 porte notamment sur les activités/participation sociale de l’activité suivante du chapitre 6 de la CIF :

- d610 Acquérir un endroit pour vivre

CE QUE CE N’EST PAS :

Cette composante ne couvre pas les activités domestiques ou les tâches ménagères (préparer les repas, faire le ménage, etc…) qui sont complémentaires au besoin pour vivre dans un logement tels que décrit ci-dessus. Ces activités et besoins relève de la composante 1.3.2.2 « Besoins pour

accomplir les activités domestiques ».”

From:
https://la-plateforme-stevenson.org/v2/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://la-plateforme-stevenson.org/v2/management/grilles_administratives/la_nomenclature_serafin_cif_adaptation

Last update: **2022/10/29 10:44**